République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Secrétariat général

ARRETE

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2006-8 du 4 janvier 2006 relatif au statut particulier du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition de la secrétaire générale ;

ARRETE :

ARTICLE UNIQUE : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de : ingénieur agriculture et environnement hors classe échelon spécial au titre de l'année 2019, conformément au tableau annexé au présent arrêté.

(13 agents de rang 1 à 13 sur 1 page)

Fait, le 26 mai 2020 .

Pour le ministre, et par délégation

L'adjoint à la sous-directrice
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Cédric MONTESINOS

Bureau de gestion : 202 BASE / IAE

Corps / Grade : ingénieur agriculture et environnement hors classe échelon spécial

Commission administrative paritaire du corps :

ingénieur de l'agriculture et de l'environnement

Avancement au titre de l'année 2019 pour le grade :

ingénieur agriculture et environnement hors classe échelon spécial

1	M. Pascal JOBERT	DDT des Bouches-du-Rhône
2	M. Pascal TROUCHE	EPL Bazas
3	Mme Anne DETAILLE	EPL Pau Montardon
4	Mme Isabelle PLASSAIS	EPL Clermont Ferrand
5	M. Maurice CHALAYER	EPL Valence
6	Mme Brigitte HIVET	DDCSPP de la Nièvre
7	M. Michel BLANC	DREAL Occitanie / Direction de Toulouse
8	M. Dominique FAUVEL	DDCSPP de la Haute-Saône
9	Mme Christiane NEZ	DDT de la Haute-Saône / Divers
10	M. Jean-Pierre CHAPUT	DDT de la Haute-Loire / SEA
11	M. Gérard THOMAS	SG / SSP / SDSSR / BSSC
12	Mme Martine LABAUNE	EPL Grenoble Saint Ismier
13	M. Jacques BECKEL	ONF / DTGE / ATMM / SV FORET